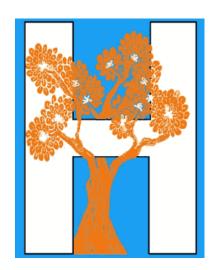
https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2210



## Veut-on, peut-on conjuguer Santé, Sécurité et Liberté ?

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 16 janvier 2024

 $\textbf{Copyright} \circledcirc \textbf{ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits}$ 

réservés

A Meaux une mère de famille et ses quatre enfants ont été retrouvés morts à leur domicile ce lundi 25 décembre 2023 dans la soirée. Le père, déjà connu pour des faits de violences et troubles psychiatriques, a été arrêté et placé en garde à vue.

Sur BFMTV, Jean-François Copé, maire de Meaux, a interpellé les pouvoirs publics sur la question de la "santé psychiatrique", une "priorité absolue", "un problème de société absolument majeur".

Il indique que "Nous avons aujourd'hui avec la santé psychiatrique, un problème de santé majeur auquel nous ne répondons pas parce que nous n'avons pas les moyens, les praticiens suffisants. C'est un problème récurrent".

Dans une tribune parue le 3 janvier 2024 Monsieur COPE fait ensuite référence aux positions du Printemps de la Psychiatrie qui précisent : "Aujourd'hui, le discours officiel soutenu par les lobbys est triomphaliste. Il promet le rétablissement et l'inclusion pour tous. Mais nous savons qu'en réalité il masque l'abandon des soins de base et des soins au long cours souvent nécessaires (psychothérapie, activités et accompagnements thérapeutiques...), qui ainsi se réduisent à une ordonnance de médicaments". Dans le prolongement il suggère que les politiques étudient le programme proposé par les professionnels regroupés dans cette association.

Alors que le secteur de la santé est placé sous le règne de l'arbitraire et du pouvoir sans partage du ministère et des agences régionales de santé depuis la loi Bachelot de 2009 faut-il voir dans la prise de position de Monsieur COPE un message lénifiant destiné à ses administrés ou une réelle prise de conscience de la situation sinistrée de la psychiatrie publique, de l'impératif d'y remédier et de la nécessité d'associer les professionnels de ce secteur à l'analyse du constat et à la recherche de solution ?

Peut-on espérer que le bon sens qui sous-tend sa proposition devienne contagieux ?

Pour le profane que je suis, la recherche des profits par les lobbies du médicament et la quête perpétuelle d'économies aussitôt englouties par le ministère ne saurait constituer une politique de santé, d'autant que le déficit perdure puisqu'il constitue pour les uns comme pour l'autre d'une arme de guerre contre l'hôpital public.

Cette politique me paraît par ailleurs contenir en germe les germes de ses échecs prévisibles.

Elle s'attaque aux forces vives du soin psychiatrique en s'efforçant de réduire les équipes soignantes (infirmières, psychologues...). Ce faisant, elle ferme des portes qui constituaient autant de recours possibles pour le malade ou pour ses proches en période de mal-être, de stress ou de crise pour les conduire progressivement à un interlocuteur privilégié, voir unique : le prescripteur de médicaments.

Or rien ne garantit que ce prescripteur sera disponible et accessible en période de crise, ni que les patients accepteront de façon rigoureuse une prise de médicaments au long cours que d'aucun présente comme la barrière suprême pour la sécurité de la population bien que cette affirmation soit malheureusement régulièrement démentie par des drames.

Comme le relève Monsieur Copé, le problème est récurrent.

## Veut-on, peut-on conjuguer Santé, Sécurité et Liberté?

Il est temps que les responsables de la politique de santé arrivent à se convaincre que la solution passe par un suivi régulier et pérenne du patient par des équipes soignantes formées et en nombre adapté à la file d'attente prise en charge c'est-à-dire que les modalités de ce suivi soient définies conjointement par l'État bien sûr, mais aussi par les élus nationaux et locaux, par les professionnels de santé des différentes branches impliquées et par les représentants des usagers, tous concernés au premier chef par la recherche et la mise en œuvre de solutions pérennes ?

Rolland Vachon